



**Déclaration simplifiée
d'évaluation d'incidences
Natura 2000
(art R414-23 code environnement)**



**Autorisation d'Occupation Temporaire
sur le Domaine Public Maritime**

Coordonnées du porteur de projet (nom, adresse, téléphone et @mail) :

.....
 Groupe Associatif Estuaire
 Rue de LAIZA, 85400 TALMONT-SAINT-HILAIRE
 02.51.20.74.85 / 07.86.43.16.29 association.estuaire@gmail.com

Nature du projet :

.....
 Restauration d'une pêcherie (écure à poisson) sur l'axe de la
 République, à des fins pédagogiques et de protection / valorisation
 du patrimoine.

Commune(s) concernée(s) : TALMONT-SAINT-HILAIRE

Site (s) concerné (s) par le projet :

SIC (Site d'intérêt Communautaire) - Directive « Habitats » / ZPS (Zone de protection Spéciale) - Directive « Oiseaux »

SIC ou ZPS	CODE DU SITE	NOM DU SITE	Site (s) concerné (s)
SIC	FR5200653	Marais Breton et Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts	
ZPS	FR5212009	Marais Breton et Baie de Bourgneuf, Ile de Noirmoutier et Forêt de Monts	
ZPS	FR5212014	Estuaire de la Loire - Baie de Bourgneuf	
SIC	FR5202012	Estuaire de la Loire Sud - Baie de Bourgneuf	
SIC	FR5200654	Côtes rocheuses, dunes, landes et marais de l'île d'Yeu	
SIC	FR5202013	Plateau rocheux de l'île d'Yeu	
ZPS	FR5212015	Secteur marin de l'île d'Yeu jusqu'au continent	
SIC	FR5200655	Dunes de la Sauzale et Marais du Jaunay	
SIC	FR5200656	Dunes, forêt et marais d'Olonne	
ZPS	FR5212010	Dunes, forêt et marais d'Olonne	
SIC	FR5200657	Marais de Talmont et zones littorales entre Les Sables et Jard-sur-Mer	X
SIC	FR5200659	Marais Poltevin	
ZPS	FR5410100	Marais Poltevin	
ZPS	FR5402012	Plateau de Rochebonne	
SIC	FR5400469	Pertuis Charentais - Rochebonne	
ZPS	FR5412026	Pertuis Charentais - Rochebonne	

Durée d'activité et période d'installation (à préciser jour/mois/année) :

Travaux : environ 6 à 8 ans, 2 heures 2 fois par mois (mars), d'avril à octobre

Surface occupée : 0,5 ha (pêcherie), 320 m (murets)

Type d'occupation (s) envisagée (s) (ex. permettant de les préciser : activités économiques (restaurants, pédalos, matelas de plage ...); ouvrages d'accès (ouvrages de mise à l'eau, escaliers, ...); aménagements côtiers (enrochements, clôtures, mouillages, pontons, ...); réseaux (canalisations, câbles, ...)

Travaux de restauration des murets en pierres
 A termes : animations pédagogiques (ferraillage d'une demande de concession + AOT spécifique le moment venu)

Type d'espace(s) utilisé(s) (voirie, parking, pré-salés, plage, bande des 300 m, dune, espace maritime, zone de baignade, chenal de navigation, ...):

Estuaire + pente d'accès.

Une description détaillée du projet sur papier libre devra être jointe.

Situation géographique : joindre une carte de localisation précise du projet ou du tracé (plan masse, plan cadastral..), en précisant les éventuelles installations et la localisation des zones décrites ci-dessous

Installations envisagées :

A décliner par site occupé :

Site 1 - lieu : *estuaire - au sud de la République*
 - type : *pêche*
 - surface : *9,5 ha*
 - nombre : *1*

-Aménagements connexes :

- activités annexes ou périphériques : *à terme : animations pédagogiques : fera l'objet d'une demande de concession et AOT spécifique*
- zones de parking :
- zones de stockage :
- zones de nettoyage :
- zones de sanitaires :
- cheminements d'accès, signalisation :
- animations :

Utilisation de véhicules motorisés dans le cadre de l'activité (cocher la case) :

☒ non

☐ oui

Si oui, préciser le type du (ou des) véhicule (s) et le motif (ex. : aménagement zone d'activité, rangement, ramassage, remise en état du lieu, ...) :

Gestion des déchets :

- Types de déchets produits :

- Mode de gestion (container, recyclage...) :

Le projet d'occupation du DPM se déroulant en tout ou partie à l'intérieur d'un ou de site(s) Natura 2000, il conviendra d'exposer les incidences potentielles sur les habitats ou les espèces protégées dans le tableau ci-dessous.

Incidences potentielles sur les habitats ou les espèces protégées * :

Espèces / habitats :	Action(s) potentielle (s) pouvant avoir des effets sur le milieu :	Perturbation-dégradation potentielle(s) : OUI – NON Si OUI préciser	Mesure(s) prise(s) pour atténuer ou supprimer les effets	Incidence finale attendue : OUI – NON Si OUI **
Milieu dunaire				
Exemples : laisse de mer, dune boisée	- Piétinement, circulation	OUI : piétinement	Mesures d'évitement par mise en place de ganivelles	NON
<i>- Non concerné car chemins d'accès existants.</i>				

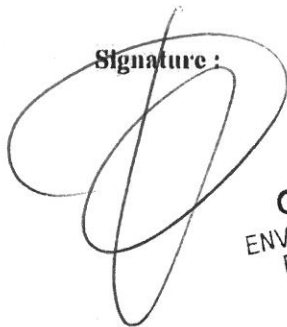
**** ☐ OUI**

L'évaluation des incidences Natura 2000 doit se poursuivre. Un dossier complet devra être établi. C'est ce dossier qui devra être transmis en complément de la demande d'AOT et à adresser à la Délégation Mer et Littoral (adresse ci-dessous) :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Délégation à la Mer et au Littoral
1, quai Dingler – BP 10366
85108 LES SABLES D'OLONNE Cedex

Fait à : TALMONT-SAINT-HILAIRE le : 02/08/2025

Signature :



Groupe Associatif Estuaire
ENVIRONNEMENT PEDAGOGIE & BIODIVERSITE
Rue de Louza - Le Port de La Guittière
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
Tél. 02 51 20 74 85
Mail: association.estuaire@gmail.com

* Des fiches simplifiées des DOCOB par site Natura 2000 sont disponibles sur le site internet de la Préfecture de Vendée : <http://www.vendee.gouv.fr/les-sites-natura-2000-en-vendee-a792.html>

* Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter les sites internet suivants :

- Préfecture Vendée : <http://www.vendee.gouv.fr/natura-2000-r184.html>
- Portail Natura 2000 : <http://www.natura2000.fr/>
- DREAL Pays de Loire : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r259.html>
- Géoportail : <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Espèces animales aquatiques / côtières / terrestres				
Exemples : loutre d'Europe	- Dérangeant ponctuel important (bruit, ...)	OUI	Vitesse modérée à l'approche du site	NON
Faune aquatique	dérangement ponctuel	Aucune	utilisation de techniques traditionnelles non mécanisées	NON
Oiseaux				
Exemple : Gravelot à collier interrompu	- En période de nidification : bruit, passage	OUI	Hors période de nidification	OUI l'évaluation est à poursuivre (voir page 4)
1 Sterne Pierre grise présente sur site	dérangement en période d'alimentation	Aucune	travaux à marée basse = hors période d'alimentation	NON
Poissons pas de prélèvements.				
Exemple : anguille	Destruction milieu	NON		NON
Habitats naturels				
Exemples : herbiers de zostère, pelouses à orchidée...	- Piétinement, circulation	NON		NON
Hermelles	dégradation	Aucune	quasi absence d'hermelles + vérification absence d'hermelles dans le choix des blocs	NON

Conclusion :

Il est de la responsabilité du demandeur de l'AOT sur le DPM de conclure à l'absence ou non d'incidence de son projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

Nota : à titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs sites Natura 2000, notamment en cas de :

- destruction ou dégradation d'un habitat naturel remarquable ayant contribué au classement Natura 2000 du ou des sites concerné(s)
- destruction ou perturbation dans la réalisation de son cycle vital d'une espèce remarquable ayant contribué au classement du ou des sites concerné(s)

En conclusion, votre occupation est-elle susceptible d'avoir une incidence sur un ou plusieurs site(s) Natura 2000 ? cocher la case

☒ **NON**

Ce formulaire dûment renseigné, complété des éventuelles pièces complémentaires, est à joindre en complément de la demande d'AOT et à adresser à la Délégation Mer et Littoral (adresse ci-dessous)